



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 février 2022



### Faisons rimer sport scolaire avec sport pour tous

La proposition de loi visant à démocratiser le sport sera en dernière lecture mercredi 9 février à l'Assemblée nationale.

Si l'on ne peut que se satisfaire qu'une loi, visant à démocratiser le sport pour tous, soit promulguée, l'amendement adopté lors de la dernière commission début février inquiète toute la communauté éducative.

Le sénat avait validé, en effet, à l'unanimité un amendement qui incitait à la généralisation des associations sportives dans chaque école. Celui-ci a donc été purement et simplement écarté en deuxième commission à l'Assemblée nationale. Autre amendement : la mise en place de projets sportifs dans le cadre d'alliances éducatives par l'Etat et les collectivités territoriales, via des associations n'ayant aucune spécificité scolaire.

La direction que prend cette nouvelle loi préoccupe fortement la FCPE car désormais le sport à l'école en dehors des temps scolaires risque de perdre toute sa spécificité. Ce dispositif mis en place au gré des territoires n'offrira plus aucune garantie en termes de qualité, de sécurité et d'engagement des différents acteurs de la communauté éducative.

Avec là encore des disparités qui fleuriront selon les communes et l'offre sportive disponible.

Mais au-delà de ces considérations pédagogiques et démocratiques, le sport scolaire possède de nombreux autres atouts. Il permet par exemple aux parents de s'impliquer dans la vie de l'école par le biais de l'association sportive qu'ils peuvent animer et dynamiser. Des activités sportives élaborées et dispensées par les enseignants qui s'intègrent donc à 100% dans le projet de l'établissement. Un complément éducatif précieux mis à mal avec ces nouveaux amendements.

### À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les

parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

**Contact presse FCPE :**

Laurence Guillermou :  
06 82 81 40 82 /  
[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)